



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
SAINTE-CROIX
Séance du Lundi 24 juin 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, vingt-quatre juin à dix-huit heure et trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué par courrier électronique le dix-huit juin 2024, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Jean-Marc BALARAN, Maire.

Étaient présents:

Jean-Marc BALARAN (Maire), Christine ROIG (Adjointe), Didier BOURG (Adjoint), Pascal TAUPIAC, Frédéric ORGUEIL, Flavie PIRON, Nathalie CALMELS, Vanessa VIALETTES.

Absents excusés : Bertrand FOPPA, Bertrand ALEXANDRE,

Secrétaire de séance :

Nathalie CALMELS

Membres en exercice	Membres présents	Nombre de pouvoirs	Nombre de votants
10	8	0	8

N°2024-06-32

7.5.2

Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association Multi-sports Vère Lézert

Vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant la demande de subvention faite par l'Association Multi-sports Vère Lézert,

Considérant l'intérêt pour les usagers de disposer d'un matériel sportif de qualité,

Monsieur le Maire, expose la création de l'association Multi-sports lors de l'assemblée générale constitutive en date du 31 mai 2024. Cette association a été créée dans le but de promouvoir les activités physiques et sportives pour les enfants de 3 à 11 ans des communes de Bernac, Castanet, Mailhoc, Sainte-Croix et Villeneuve-sur-Vère.

Monsieur le Maire donne lecture du Procès-Verbal de la réunion constitutive et présente les devis fournis par la Présidente de l'association pour l'achat de matériel nécessaire au démarrage des activités en septembre qui s'élèvent à la somme globale de 2199.00 € TTC.

Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité des membres présents et des membres représentés :

- ✓ **APPROUVE** le versement d'une subvention exceptionnelle de 1521€ à l'Association Multi-sports Vère Lézert,
- ✓ **AUTORISE** M. le Maire, ou son représentant, à procéder à toute démarche nécessaire à l'exécution de la présente délibération,
- ✓ **DIT** que les crédits sont inscrits au budget.

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits,

Au registre figure la liste et la signature des membres présents

Pour extrait, certifié conforme

Le Maire,
Jean-Marc BALARAN

La Secrétaire de séance
Nathalie CALMELS